

# Budget de fonctionnement 2023-2024

Éric Filteau,  
Vice-recteur à l'administration et aux finances

Avril 2023



Université   
de Montréal  
et du monde.

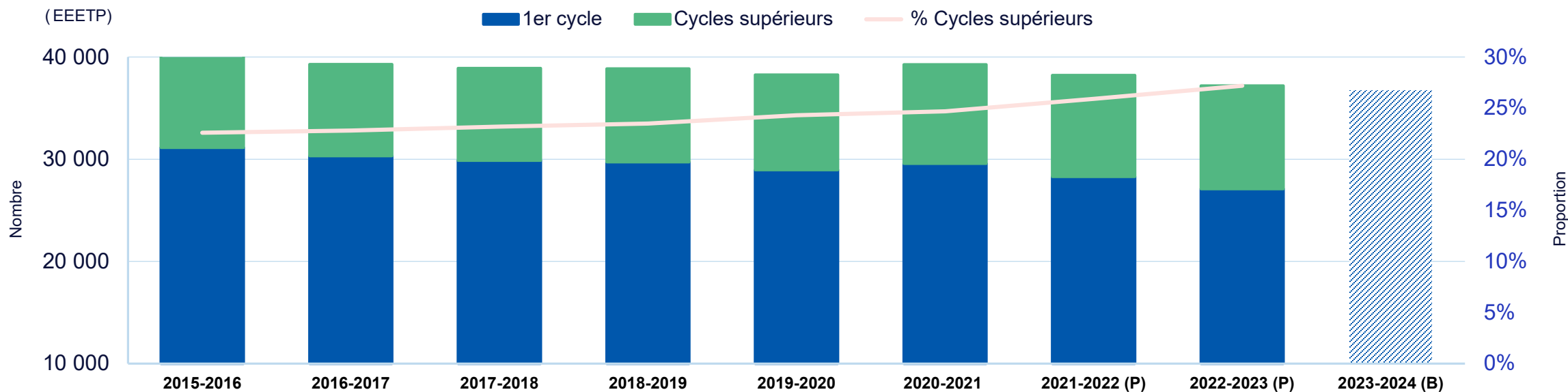
# Cadre financier

## Défis et enjeux

- Maintien de l'équilibre budgétaire
- Nouvelle baisse des effectifs étudiants réglementés
- Hausse des effectifs étudiants internationaux
- Mesures temporaires d'atténuation favorables
- Hausse des coûts de système et accroissement des exigences réglementaires

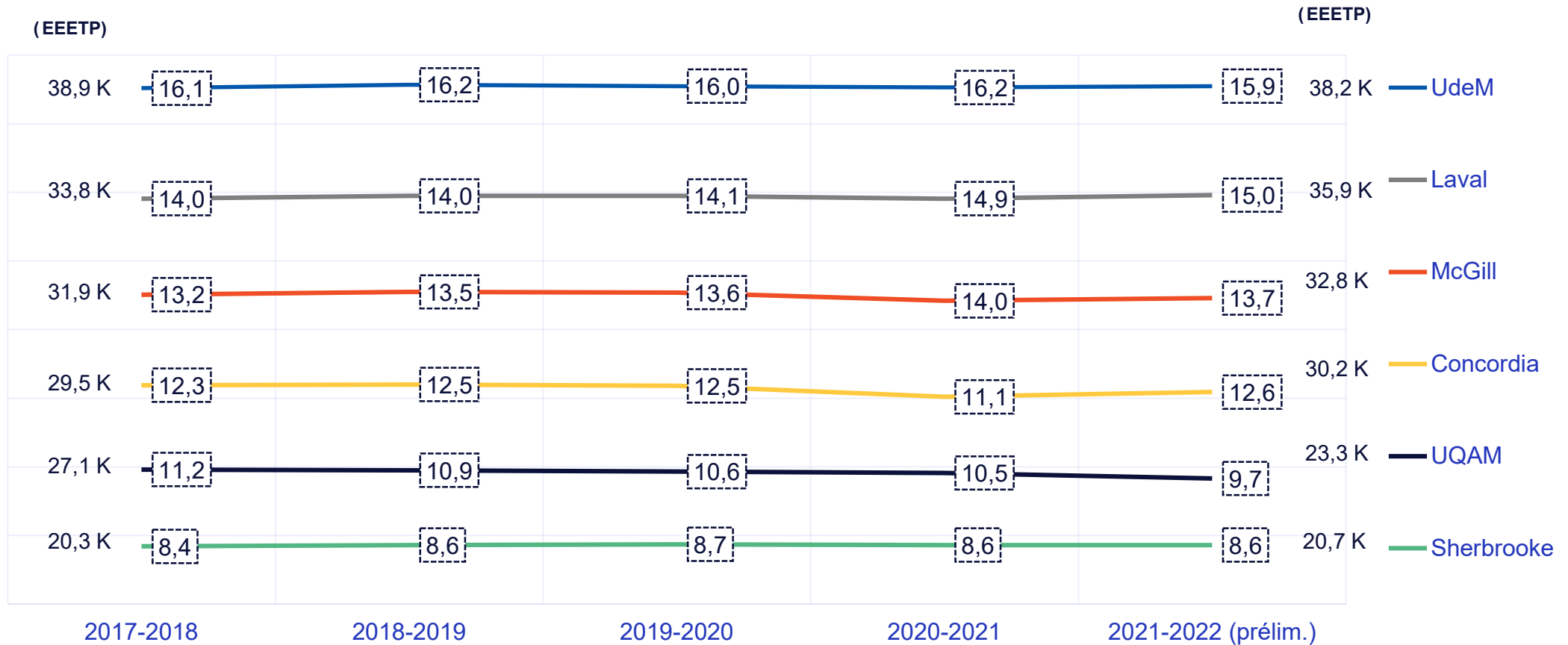


# Évolution de l'effectif étudiant à l'UdeM



<b>Nb d'étudiants (EEETP)</b>	40 250	39 290	38 901	38 867	38 261	39 264	38 221	37 203	36 729
<b>Financés</b>	n/a	38 602	38 195	38 123	37 327	38 129	36 860	35 611	35 024
<b>Déréglementés</b>	n/a	688	706	744	934	1 135	1 361	1 591	1 704
<b>% cycles supérieurs</b>	22,6 %	22,8 %	23,2 %	23,5 %	24,3 %	24,7 %	25,9 %	27,2 %	—
<b>% étudiants étrangers</b>	9,7 %	9,6 %	9,6 %	10,3 %	11,3 %	11,4 %	12,6 %	13,6 %	—

# Évolution de la répartition en pourcentage de l'effectif étudiant au Québec



Note : EEETP déclarés au système GDEU (incluant les EEETP des étudiants internationaux déréglementés à compter de 2019-2020).

# Évolution du déficit accumulé de l'UdeM



■ Déficit accumulé	159,0 M\$	149,1 M\$	158,5 M\$	161,0 M\$	160,6 M\$	152,5 M\$	146,4 M\$	142,4 M\$	139,1 M\$	134,9 M\$	134,9 M\$	134,9 M\$
— Solde d'exercice	(14,8) M\$	9,9 M\$	(9,4) M\$	(2,5) M\$	0,4 M\$	8,1 M\$	6,1 M\$	4,0 M\$	3,3 M\$	4,2 M\$	0 \$	0 \$

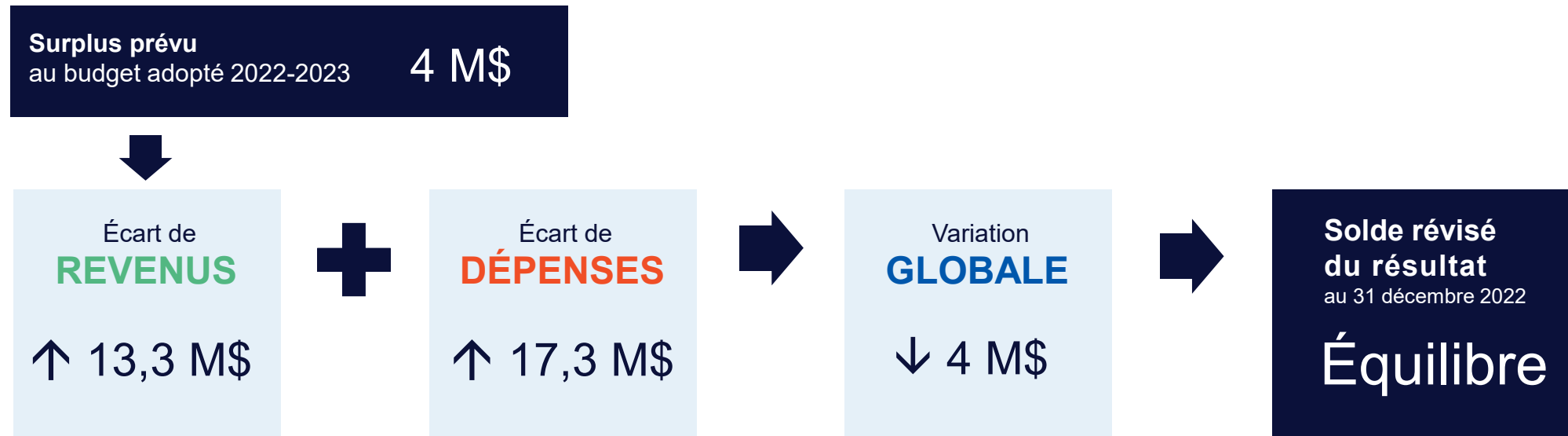
# Retour sur le budget 2022-2023



# Mise à jour budgétaire

Le budget initial de 2022-2023 tablait sur un surplus de 4 M\$ qui devait être consacré au remboursement du déficit accumulé. Or, selon les réalisations estimées au 31 décembre 2022, l'exercice financier devrait plutôt se solder par l'équilibre budgétaire, de sorte que le remboursement souhaité ne pourra se faire cette année.

## Principales variations des écarts



# Mise à jour budgétaire : écart de revenus

## ↓ Revenus

- Droits de scolarité et subvention d'enseignement et de soutien :
  - Révision à la baisse des effectifs étudiants réglementés de 21-22
  - Projection à la baisse des effectifs étudiants réglementés de 22-23

## ↑ Revenus

- Subvention Terrains et bâtiments
- Droits de scolarité des étudiants internationaux
- Réinvestissement 23-24 (subventions spécifiques stages et génie & informatique)
- Nouvelles directives de présentation du MES de certaines subventions spécifiques
- Variation positive des revenus d'intérêts





# Mise à jour budgétaire : écart de dépenses

## ↓ Dépenses

- Délais dans la mise en œuvre de projets financés par les priorités institutionnelles
- Recrutement plus long des postes autorisés
- Vacances à payer



## ↑ Dépenses

- Bourses d'exemption des étudiants internationaux
- Nouvelles dépenses liées au réinvestissement de 23-24 (Subventions spécifiques stages, génie & informatique)
- Augmentation des coûts de l'énergie
- Nouvelles dépenses liées aux directives de présentation du MES de certaines subventions spécifiques




# Budget de fonctionnement 2023-2024



# Budget 2023-2024 en bref

L'UdeM prévoit atteindre l'équilibre budgétaire en 2023-2024.

Aucun montant affecté au remboursement du déficit accumulé.

		Budget 2023-2024	Variation par rapport à 2022-2023 (E)
<b>+</b>	 REVENUS	976,5 M\$	↑ 3,6 %
<b>-</b>	 DÉPENSES	976,5 M\$	↑ 3,6 %
<b>=</b>	 SOLDE	Équilibre	

(E) = réalisations estimées au 31 décembre 2022

# Un équilibre fragile

En 2023-2024, l'équilibre budgétaire sera atteint grâce à des gains et des économies temporaires.

- Protection du MES avec la mise en place d'un seuil garantissant le financement d'un minimum d'effectifs étudiants : 4,3 M\$
- Revenus nets d'intérêts 23-24 : 3,9 M\$
- Vacances à payer 23-24 : 1,4 M\$

# Évolution des inscriptions

## Nombre budgété d'étudiants 2023-2024

Financés : - 587 EEETP bruts (- 933 EEETP pondérés)

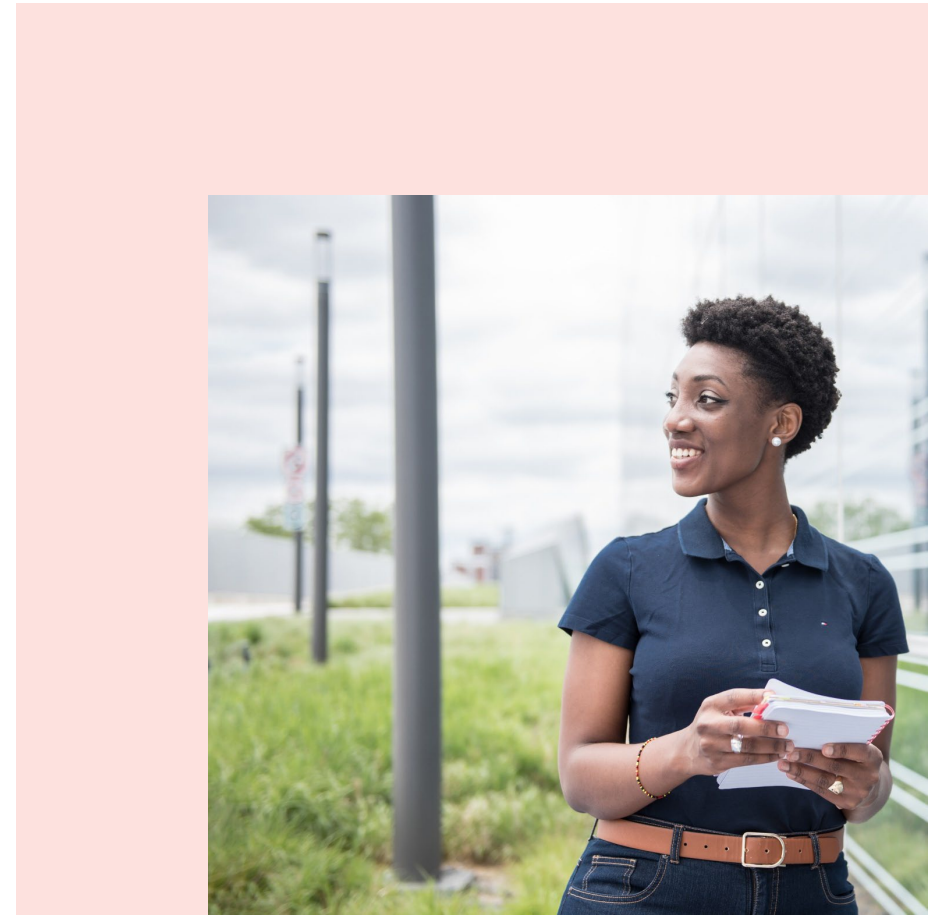
Déréglementés : +113 EEETP bruts

## Impact budgétaire de la variation prévue en 2023-2024 : -1,9 M\$\*

Financés : - 3,8 M\$ (subvention et droits de scolarité)

Déréglementés : + 1,9 M\$ (net de la bourse d'exonération)

*\*Une fois pris en compte le retour aux facultés, le solde net est de - 2,4 M\$.*



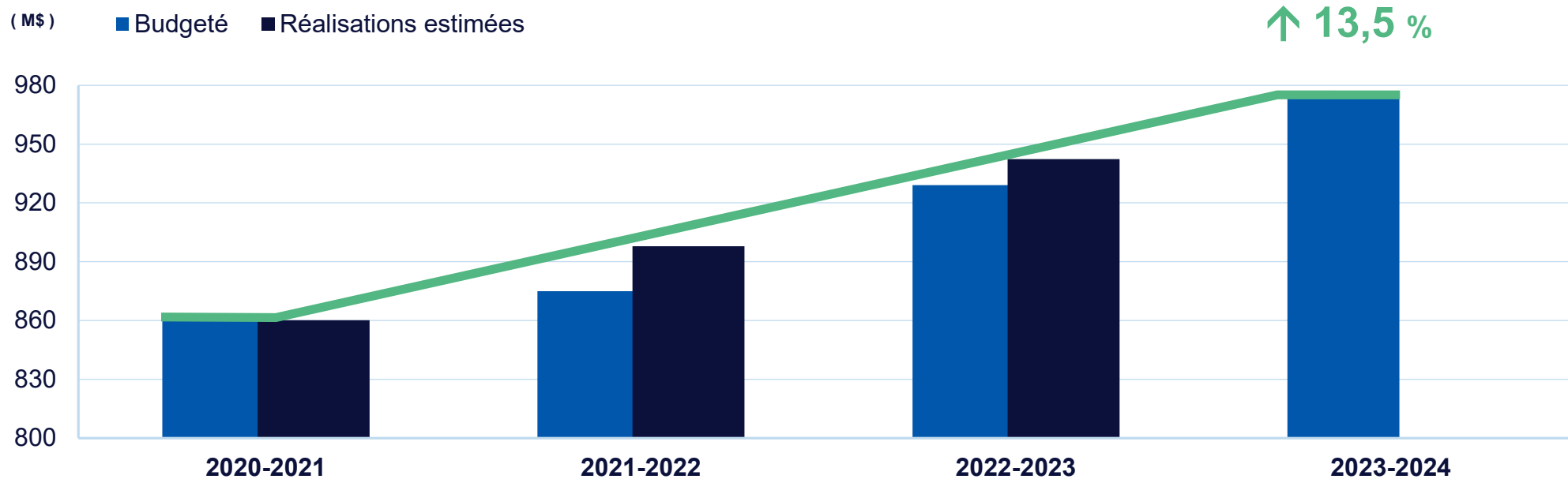
# Évolution du solde budgétaire

<b>Résultat projeté en 2022-2023 selon réalisations estimées</b>	<b>0 \$</b>
REVENUS*	32,5 M\$
DÉPENSES*	(32,2) M\$
<b><i>Hausse des dépenses :</i></b>	
Coûts de système <b>(20,6) M\$</b>	
Coûts liés à des obligations, exigences contractuelles (p.ex. Loi 25) <b>(5,4) M\$</b>	
Investissements 23-24 <b>(3,3) M\$</b>	
Bourses d'exonération et bourses aux cycles supérieurs <b>(2,9) M\$</b>	
Annualisation des investissements de 22-23 <b>(2,4) M\$</b>	
Fonds internes de recherche <b>(1,7) M\$</b>	
Autres dépenses <b>(0,2 M\$)</b>	
<b><i>Baisse des dépenses :</i></b>	
Revenus d'intérêts (surplus) <b>2,7 M\$</b>	
Vacances à payer <b>1,6 M\$</b>	
Revenus et dépenses des activités autofinancées	(0,3) M\$
<b>Résultat budgété en 2023-2024</b>	<b>0 \$</b>

# Les revenus 2023-2024



# Évolution des revenus



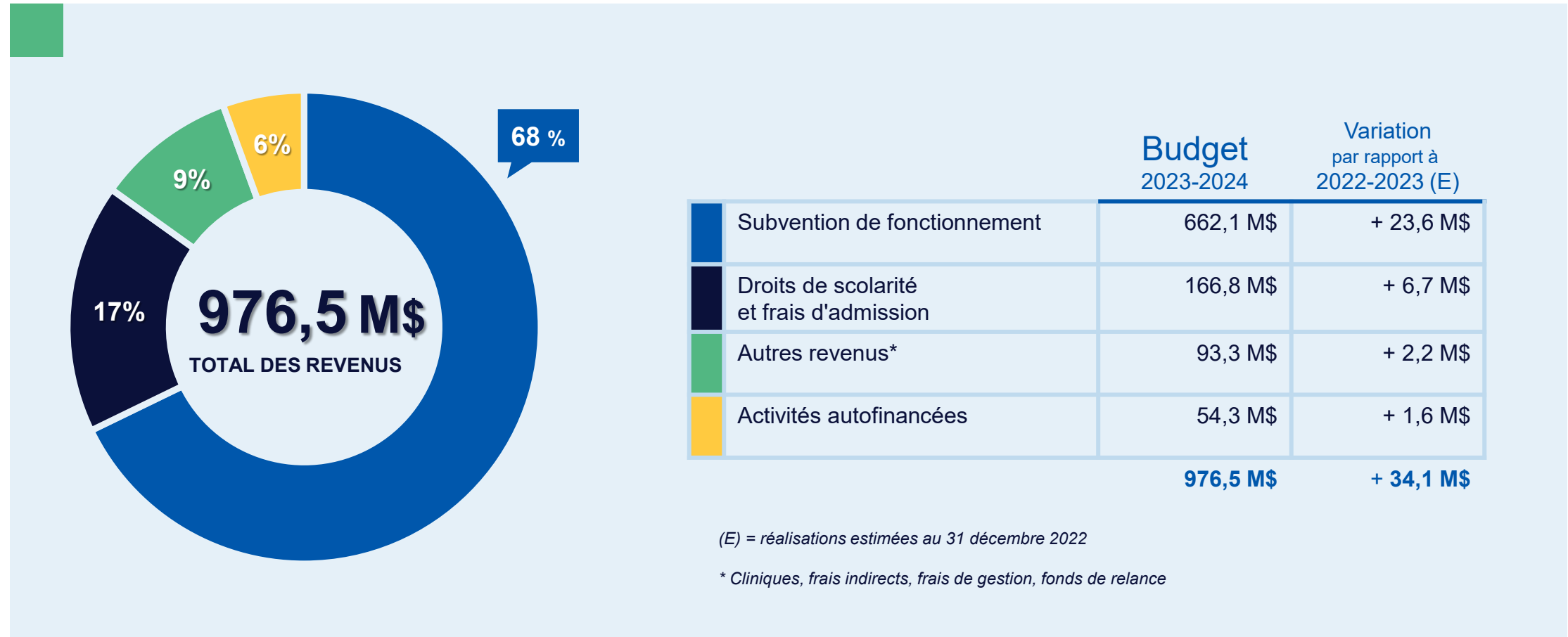
■ Budgeté

■ Réalisations estimées

	862,5 M\$	874,9 M\$	929,1 M\$	976,5 M\$
	860,1 M\$	897,9 M\$	942,4 M\$	



# Répartition des sources de revenus



# Principaux écarts de revenus

## par rapport aux réalisations estimées de 2022-2023

### Subvention de fonctionnement

↑	Subvention d'enseignement – Indexation des étalons de financement	+ 19,9 M\$
↑	Compensation financière pour la limitation des droits de scolarité et FIO de 23-24	+ 4,3 M\$
↑	Mesure d'atténuation de la réduction du financement des effectifs étudiants de 21-22, 22-23 et 23-24	+ 4,3 M\$
↓	Financement des effectifs étudiants de 22-23 et variation des effectifs étudiants 23-24	- 3,6 M\$
↓	Aide financière retournée au MES	- 0,8 M\$
↓	Diminution de la subvention « Terrains et bâtiments »	- 0,3 M\$
↓	Autres	- 0,2 M\$
↑	<b>Sous-total</b>	<b>+ 23,6 M\$</b>

# Principaux écarts de revenus

## par rapport aux réalisations estimées de 2022-2023

### Droits de scolarité

↑	Indexation de 3 % des droits de scolarité des étudiants financés et frais d'admission	+ 3,4 M\$
↑	Indexation des droits de scolarité des étudiants internationaux (réglementés 3 % et déréglementés 6 %)	+ 2,3 M\$
↑	Projection de la variation de l'effectif étudiant de 23-24 (hausse des déréglementés +113 EEETP bruts)	+ 2,7 M\$
↓	Projection de la variation de l'effectif étudiant de 23-24 (baisse des étudiants financés -587 EEETP bruts)	- 1,7 M\$
↑	<b>Sous-total</b>	<b>+ 6,7 M\$</b>

# Principaux écarts de revenus

## par rapport aux réalisations estimées de 2022-2023

### Autres revenus

↑	Frais indirects fédéraux	+ 1,4 M\$
↑	Frais indirects	+ 0,6 M\$
↑	Frais de gestion, diplomation et autres	+ 0,7 M\$
↓	Fonds de relance	- 0,3 M\$
↓	Revenus des cliniques	- 0,2 M\$
↑	<b>Sous-total</b>	<b>+ 2,2 M\$</b>

# Faits saillants

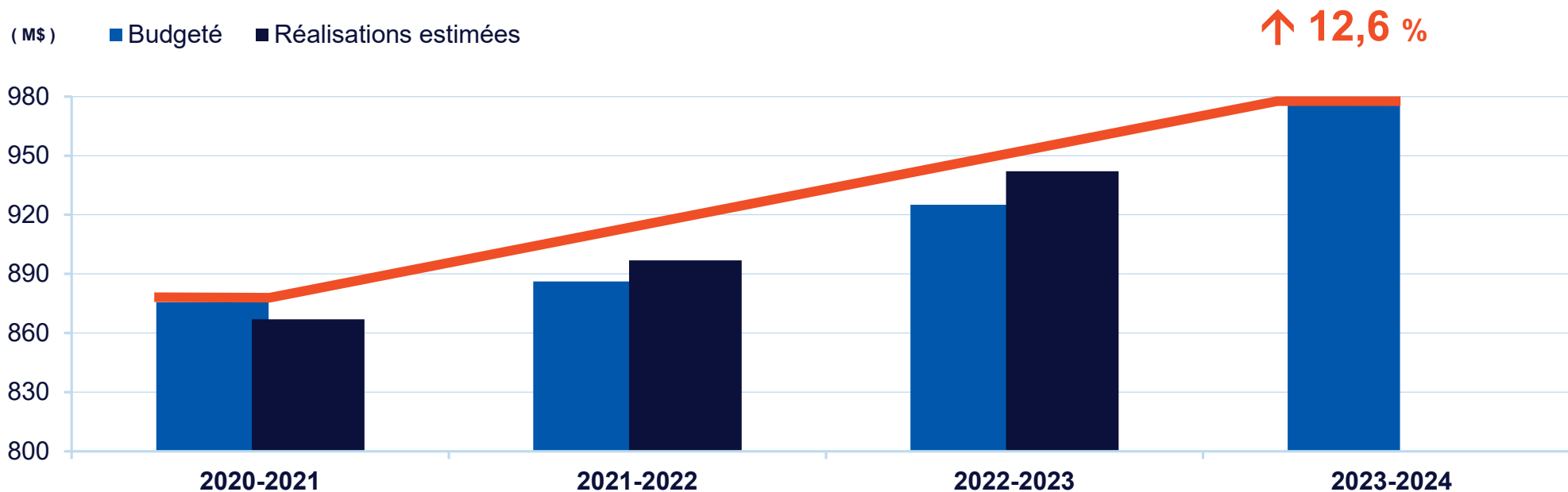
## **Hausse globale des revenus : + 3,6 %** (sans les activités autofinancées)

- Inscriptions 2023-2024
  - - 587 EEETP bruts financés (- 933 EEETP pondérés)
  - +113 EEETP bruts déréglementés
  - Impact budgétaire (subvention et droits de scolarité nets des bourses d'exonération) : - 1,9 M\$
- Subvention de fonctionnement
  - Augmentation globale : + 3,7 %
  - Indexation des étalons de financement : + 19,9 M\$
  - Compensation financière pour la limitation de l'indexation des droits de scolarité et FIO de 23-24 : + 4,3 M\$
  - Mesure d'atténuation de la réduction du financement des effectifs étudiants 21-22, 22-23 et 23-24 : + 4,3 M\$
  - Baisse des effectifs étudiants de 22-23 et 23-24 : - 3,6 M\$
  - Diminution subvention Terrains et bâtiments : - 0,3 M\$
- Droits de scolarité et frais d'admission
  - Hausse globale : + 4,2 %
  - Indexation de 3 % étudiants réglementés et 6 % étudiants déréglementés
- Autres revenus
  - Augmentation globale : + 2,3 %
  - Frais institutionnels obligatoires (FIO) - indexés de 3 % : + 0,5 M\$
- Autres éléments particuliers (valeur annuelle)
  - Programme fédéral des frais indirects de la recherche : 21,5 M\$
  - Fonds de relance : 2,7 M\$

# Les dépenses 2023-2024



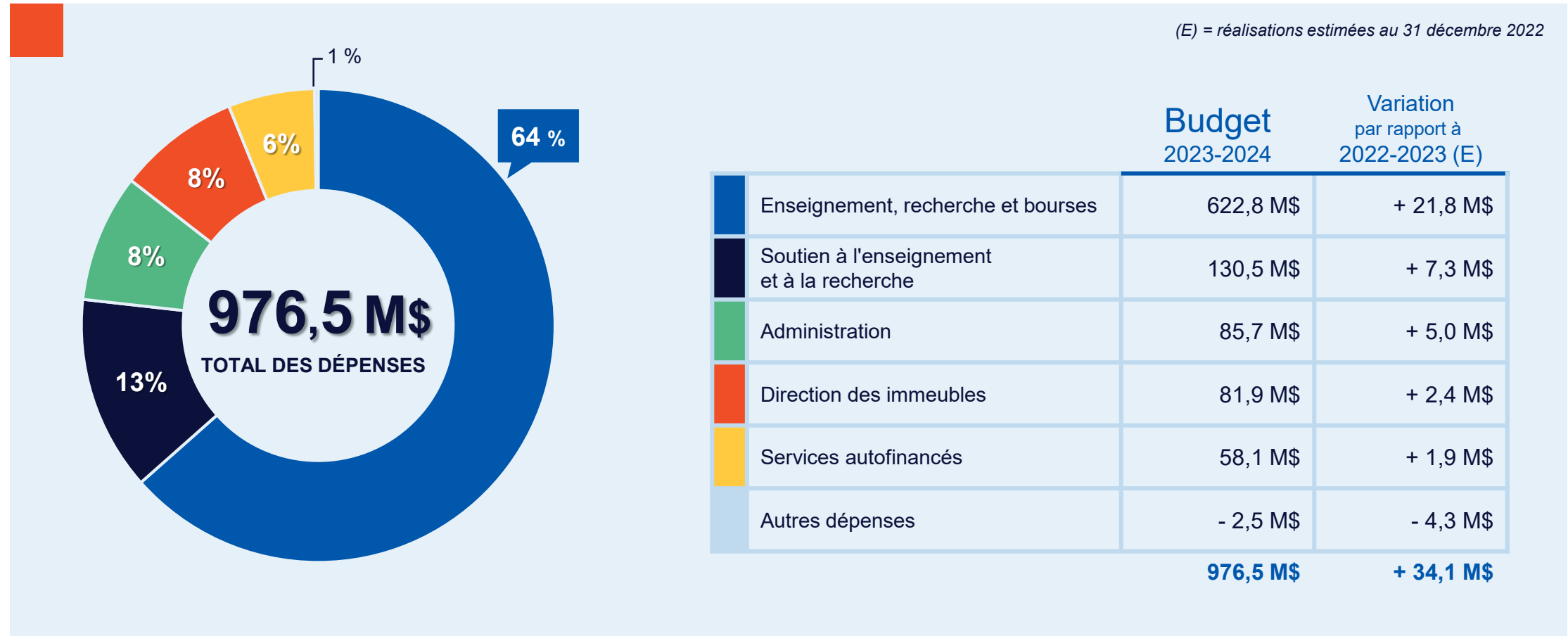
# Évolution des dépenses



■ Budgeté	875,6 M\$	886,1 M\$	925,1 M\$	<b>976,5 M\$</b>
■ Réalisations estimées	<b>867,0 M\$</b>	896,8 M\$	942,4 M\$	

# Répartition des postes de dépenses

(E) = réalisations estimées au 31 décembre 2022





# Principaux écarts de dépenses

## par rapport aux réalisations estimées de 2022-2023

### Enseignement, recherche et bourses

↑	Coûts de système	+ 14,8 M\$
↑	Surplus des facultés de 2022-2023 non reconduits	+ 1,3 M\$
↑	Enveloppe facultaire de bourses aux cycles supérieurs	+ 1,5 M\$
↑	Bourses d'exonération (indexation de 3 % et hausse des effectifs étudiants internationaux + 113 EEETP bruts)	+ 1,2 M\$
↑	Bonification du programme de bourses aux études supérieures	+ 0,2 M\$
↑	Bonification du programme de prime à la diplomation	+ 0,3 M\$
↑	Bonification de l'enveloppe des Fonds internes de recherche et subvention pour la sécurité en recherche	+ 1,7 M\$
↑	Autres éléments	+ 0,8 M\$
↑	<b>Sous-total</b>	<b>+ 21,8 M\$</b>

# Principaux écarts de dépenses

## par rapport aux réalisations estimées de 2022-2023

### Soutien à l'enseignement et à la recherche, direction des immeubles et administration

↑	Coûts de système	+ 5,8 M\$
↑	Coûts liés à des obligations, exigences contractuelles (TI, DFIN, DPS et DI)	+ 5,0 M\$
↑	Investissements 23-24 (DBIB, SAR, TI, CPU, DRH, DFIN et DI)	+ 2,1 M\$
↑	Annualisation de postes autorisés en 22-23	+ 2,4 M\$
↑	RDD – poursuite du plan de développement, amorce de la campagne majeure et Grandes retrouvailles	+ 1,0 M\$
↑	Loi 25 (Protection des renseignements personnels)	+ 0,4 M\$
↓	Déficits des services de 2022-2023 non reconduits	- 2,1 M\$
↑	Autres	+ 0,1 M\$
↑	<b>Sous-total</b>	<b>+ 14,7 M\$</b>

# Principaux écarts de dépenses

## par rapport aux réalisations estimées de 2022-2023

### Autres dépenses

↓	Diminution des dépenses nettes d'intérêts	- 2,7 M\$
↓	Diminution des vacances à payer	- 1,6 M\$
↓	<b>Sous-total</b>	<b>- 4,3 M\$</b>

# Faits saillants

**Hausse globale des dépenses : + 3,6 %** (sans les activités autofinancées)

## Facultés, bourses et Fonds internes de recherche

- Budgets établis selon les indexations des salaires et les variations du nombre d'étudiants
- Indexation des bourses d'exonération de 3 % et hausse des effectifs étudiants internationaux (+113 EEETP) : + 1,2 M\$
- Nouvelle enveloppe facultaire de bourses aux cycles supérieurs : + 1,5 M\$
- Bonification du programme de bourses aux cycles supérieurs : + 0,2 M\$
- Bonification du programme de prime à la diplomation : + 0,3 M\$
- Bonification de l'enveloppe des Fonds internes de recherche et affectation de la subvention pour la sécurité en recherche : + 1,7 M\$

## Services

- Budgets établis selon les indexations des salaires
- **Investissement dans les services :**
  - Bibliothèques : investissement dans la collection des périodiques
  - SAR : mise en œuvre du plan de recrutement étudiant
  - TI : poursuite de la modernisation des services des TI
  - CPU : soutien aux facultés et aux enseignants
  - RDD : poursuite du plan de développement, amorce de la campagne majeure et renouvellement de l'évènement des Grandes retrouvailles
- **Coûts des obligations et exigences contractuelles et réglementaires :**
  - TI : hausse du coût des licences et de maintenance des logiciels informatiques et de télécommunication
  - Entrée en vigueur des nouvelles exigences de la Loi 25
  - DFIN : hausse des coûts d'assurances responsabilités
  - DI et DPS : hausse des coûts de fonctionnement

## Autres éléments particuliers (valeur annuelle)

- Intérêts nets sur la dette : - 3,9 M\$
- Plan triennal des TI : 4,0 M\$
- Vacances à payer : 1,4 M\$
- Mobilier, appareillage, outillage : 3,7 M\$

# Activités autofinancées 2023-2024



# Résultats des Services à la vie étudiante

Situation financière déficitaire

- Baisse de l'effectif étudiant
- Revenus d'activités sous le niveau pré-pandémie

Contribution de l'UdeM de 975 K\$ pour des initiatives favorisant le mieux-être étudiant

Services à la vie étudiante		Budget 2023-2024	Variation par rapport à 2022-2023 (E)
↑	Contribution de l'UdeM	2,3 M\$	+ 0,3 M\$
↑	Revenus	12,1 M\$	+ 0.4 M\$
↑	Dépenses	15,0 M\$	+ 1.3 M\$
↑	Déficit des SVÉ	- 0,6 M\$	- 0,6 M\$

## Contributions de l'UdeM aux Services à la vie étudiante



# Résultats du CEPSUM

- Fin des travaux majeurs de réfections des infrastructures au CEPSUM – réouverture de la piscine repoussée à l'automne 2023
- Impact significatif de la hausse des coûts sur les résultats
- Contribution annuelle de 200 K\$ aux bourses du programme de sport d'excellence
- Aide temporaire de 200 K\$ au programme de sport d'excellence afin de pallier la hausse des coûts

CEPSUM		Budget 2023-2024	Variation par rapport à 2022-2023 (E)
↑	Contribution de l'UdeM au programme de sport d'excellence	1,0 M\$	+ 0,2 M\$
↑	Revenus	22,3 M\$	+ 1,4 M\$
↑	Dépenses	23,5 M\$	+ 1,0 M\$
↑	Déficit du CEPSUM	- 0,2 M\$	+ 0,6 M\$

**Services des sports**

Déficit de  
0,2 M\$

**Sport d'excellence**

Contribution de  
l'UdeM de  
1 M\$

**Clinique de médecine du sport**

Équilibre

# Résultats des Services auxiliaires

Revenus externes sous le niveau prépandémie :

- Baisse de l'affluence attribuable au télétravail
- Numérisation du matériel pédagogique
- Réduction des heures d'ouverture découlant du manque de personnel
- Annulation du programme Explore en juillet 2023

Poursuite des initiatives du Programme zéro déchet

Travaux de rénovation aux résidences prévus en 2023-2024

<b>Services auxiliaires</b>		Budget 2023-2024	Variation par rapport à 2022-2023 (E)
↓	Revenus	19,9 M\$	- 0,2 M\$
↓	Dépenses	19,6 M\$	- 0,4 M\$
↑	Résultats des services auxiliaires <i>(Services alimentaires, résidences, magasins et stationnements)</i>	+ 0,3 M\$	+ 0,2 M\$
	Contribution habituelle à l'UdeM	+ 1,7 M\$	
	Manque à gagner	- 1,4 M\$	

## Services auxiliaires

Surplus de  
0,3 M\$



# Orientations budgétaires 2023-2024

## Initiatives mises en œuvre dans le présent budget

3

Soutenir des initiatives visant à appuyer le personnel enseignant dans le **développement pédagogique** et à optimiser l'utilisation des **outils numériques d'apprentissage**.

- Investissements au CPU
- Formation à distance

4

Soutenir les initiatives et les activités de recherche structurantes de manière à assurer la place centrale de la **recherche**, de la **création** et de l'**innovation**.

- Rehaussement de l'enveloppe FIR
- La sécurité en recherche
- SBIB – Collection des périodiques
- Bourses en intelligence artificielle

1

Favoriser un **environnement** d'études, de recherche et de travail, physique et numérique, qui soit **inclusif, sain, sécuritaire** et favorable à l'épanouissement personnel et professionnel.

- Loi 25 – Protection des renseignements personnels
- TI – Environnement numérique
- DI et DPS – Campus sécuritaire
- Initiatives favorisant le mieux-être étudiant
- Centre de santé et de consultation psychologique

2

Favoriser la **réussite** et la **diplomation** des étudiants à tous les cycles, entre autres par des services de soutien répondant à leurs besoins et par un appui financier facilitant la poursuite des études.

- Enveloppe de bourses facultaires
- Bonification bourses cycles supérieurs
- Bonification prime à la diplomation
- SVÉ – Contribution UdeM au soutien à la réussite

5

Appuyer la mise en œuvre d'initiatives de développement académique et administratif découlant du plan stratégique de **développement durable**.

- Mobilité durable sur les campus
- Programme zéro déchet
- Aménagement paysager

6

Enrichir l'**expérience étudiante**, notamment en appuyant l'essor d'initiatives académiques porteuses et de projets novateurs qui favorisent l'**engagement** et l'**action citoyenne**.

- Restructuration des activités de francisation – UdeM français
- Programme Millénium – développement des compétences entrepreneuriales de la communauté étudiante
- UdeM international

Université   
de Montréal  
et du monde.

